

russe, né à Saint-Petersbourg en 1800, mort en 1852. Après avoir commencé ses études à l'Académie des beaux-arts de sa ville natale, il fut envoyé en Italie, comme pensionnaire de l'empereur de Russie; il exécuta à Rome plusieurs grandes copies d'après Raphaël et vint ensuite en France, où il exposa, en 1834, un tableau qui avait fait sensation en Italie: le *Dernier jour de Pompéi*. Cette vaste composition, la plus importante qu'ait exécutée Charles Bruloff, fut très-diversément appréciée par la critique parisienne: les uns louèrent la vigueur de la conception, l'habileté du dessin, la richesse du coloris; d'autres blâmèrent l'incohérence de la scène et la fausseté de la couleur; Gustave Planche alla jusqu'à dire: «Le courage nous manque pour railler ce prétendu chef-d'œuvre, car l'impudence et la vulgarité méritent autre chose que la moquerie.» De retour à Saint-Petersbourg, Charles Bruloff fut nommé peintre ordinaire de la cour de Russie. Il exécuta un grand nombre de portraits et de tableaux de genre et fit plusieurs tableaux pour les églises, notamment une *Ascension* pour la cathédrale de Kasan. On regarde comme un de ses bons ouvrages une toile historique représentant le *Siège de Pskov*.

BRULOFF ou **BRUELOW** (Alexandre), architecte russe, frère du précédent, né à Saint-Petersbourg en 1802. Il a exécuté, entre autres travaux, le théâtre de Michailov, l'église évangélique de Saint-Pierre, l'observatoire de l'Académie des sciences, ainsi que la restauration intégrale du Palais d'hiver à Saint-Petersbourg. Il est professeur d'architecture à l'Académie des beaux-arts de cette ville.

BRÛLOIR s. m. (bru-loir — rad. brûler). Ustensile pour brûler le café.

BRULON, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de canton, arrond. et à 38 kilom. N.-O. de La Flèche, sur un monticule dominant le vallon qui arrose la Vègre, affluent de la Sarthe; pop. aggl. 1,193 hab. — pop. tot. 1,708 hab. Mines de charbon de terre; élevage de bestiaux et de volailles, et surtout d'oies; fabriques d'étoffes de laine, de toiles de lin façon Laval; extraction de marbre et de minerais de fer; tannerie, moulins à huile. L'église de Brulon possède un bel autel en marbre et un tableau remarquable représentant une Madeleine. Ruines d'un château, dans lesquelles on a trouvé plus de cent cinquante tombeaux formés chacun d'une seule pierre et remplis d'ossements humains d'une grande proportion.

BRULON (Angélique-Marie-Joséphine DUCHEMIN, femme), héroïne française, née au milieu des camps en 1771, morte à Paris en 1859, fut bercée au bruit des fanfares et du canon, et se maria en face de l'ennemi; elle était fille d'un militaire, sœur d'un militaire; elle devint femme d'un militaire, bientôt elle fut militaire elle-même. Quand furent morts, tués sous les drapeaux, et son père, et son frère, et son mari, loin de songer à vivre dans une atmosphère autre que celle où elle avait vécu jusqu'alors, sans penser à chercher un asile mieux fait que la caserne pour une femme, la veuve Brulon sollicita du général Casabianca et obtint, malgré son sexe, de servir comme soldat dans le 42^e régiment d'infanterie. Elle avait vingt et un ans. Et voulez-vous savoir tout de suite de quelle façon savait se comporter devant l'ennemi ce singulier enfant de Bellone? lisez le curieux certificat suivant:

« Nous soussignés, caporal et soldats du 42^e régiment d'infanterie, en garnison à Calvi, certifions et attestons que le 5 prairial an II (1794), la citoyenne Angélique-Marie-Joséphine Duchemin, caporal fourrier, faisant les fonctions de sergent, nous commandait à l'affaire du fort de Gescio; qu'elle s'est battue avec le courage d'une héroïne; que, les rebelles corses et les Anglais ayant essayé l'assaut, nous fûmes obligés de nous battre à l'arme blanche; qu'elle a reçu un coup de sabre au bras gauche; que, nous voyant manquer de munitions à minuit, elle partit, quoique blessée, pour Calvi, à une demi-lieue, où, par son zèle et son courage, elle fit lever et charger de munitions environ soixante femmes qu'elle nous amena elle-même aux batteries, ce qui nous permit de prolonger la défense de quarante-huit heures et de conserver le fort. » (Suivent les signatures.)

Toujours en avant où était le danger, hardie, héroïque, on la vit, une fois, dans une sortie faite durant le siège de Gescio, chanceler sur elle-même, puis s'affaisser; on la crut morte; mais tout à coup elle se relève, ayant oublié le coup de feu qui l'a atteinte, se jette au fort de la mêlée et contribue puissamment, par l'ardeur qu'elle communique, à chasser l'ennemi. Mais à quelque temps de là, au siège de Calvi, moins heureuse, elle reçoit une blessure grave, est obligée de renoncer au service et va enterrer son bouillant caractère dans les murailles froides de l'Hôtel des Invalides. C'était en 1799; la veuve Brulon n'avait que vingt-huit ans, et, par ses actes multipliés de courage, elle était arrivée au grade de sous-officier.

En 1822, sur la proposition du général Latour-Maubourg, alors gouverneur de l'Hôtel des Invalides, elle fut nommée sous-lieutenant, et le 15 août 1851, le président de la République lui accorda la croix de la Légion d'honneur.

« On aimait, disent les auteurs des *Femmes*

militaires de la France, à la voir dans son uniforme d'officier invalide; on admirait son visage vénérable et son front calme, où quelques rides à peine avaient gravé l'histoire d'une vie glorieuse: sa fille lui prodiguait les soins les plus touchants. Entourée du respect de tous, Angélique Brulon s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

BRÛLOT s. m. (bru-lo — rad. brûler). Mar. Bâtiment incendiaire destiné à mettre le feu aux vaisseaux ennemis: *Lancer un brûlot. Je fis une faute que personne n'a remarquée: je ne pensai point à placer mes brûlots à la tête de la ligne des vaisseaux.* (De Villette.) *Un des plus terribles effets produits par les brûlots fut l'incendie de la flotte turque par les Français et les Anglais, dans la baie de Navarin.* (Lévy.) *Le brûlot s'accroche au vaisseau ennemi au moyen de grappins et de chaînes de fer dont on garnit ses vergues et son beaupré.* (De Chesnel.)

— Art milit. Machine dont les anciens se servaient pour lancer des dards enflammés. — Fam. Individu déterminé, casse-cou qui ne ménage rien: *C'est le brûlot du parti. C'est un brûlot.*

— Fig. Attacher le brûlot, Prendre une mesure décisive et dangereuse: *Il faut que cela finisse, et pas plus tard que demain s'ATTACHE LE BRÛLOT, dussé-je sauter moi-même dans l'explosion.* (Guillem.)

— Pop. Morceau de viande très-épicé et qui brûle le gosier. — Eau-de-vie brûlée avec du sucre: *Boire, faire un brûlot.* — Pipe à tuyau très-court, brûle-gueule:

Peu de mots suffiront: sans vider le brûlot, Chargez, chargez toujours sur le même culot. BARTHÉLEMY.

— Techn. Polissoir dont se sert le fabricant de glaces.

— Entom. Nom vulgaire de quelques insectes qui s'attachent aux jambes, et y causent une sensation de brûlure.

— Encycl. Mar. On appelle *brûlot* un petit navire rempli de matières inflammables, qu'on lance contre les bâtiments ennemis pour les incendier ou pour y causer par le feu de graves avaries. Une claire-voie placée peu au-dessus de la quille est chargée de barils ardents ou foudroyants, de fascines goudronnées, d'huile de térébenthine, de pots à feu, de brandons, de lances à feu, de panaches, de pelotes, de grenades et de beaucoup d'autres engins pyrotechniques. Le brûlot est ordinairement remorqué par un navire de guerre, qui s'approche aussi près que possible des navires ennemis; alors on le lance dans la direction de ceux-ci, il vient se heurter contre la coque de l'un d'eux, et il y enfonce les grappins dont il est muni. Un saucisson placé au milieu de toutes les matières inflammables, avec une mèche allumée, fait éclater le brûlot et porte la destruction dans les flancs du navire abordé. Le combat de Navarin, en 1828, a montré tout le parti qu'on peut tirer des brûlots dans une guerre maritime: la flotte turque fut incendiée par le moyen de ces terribles engins.

On a essayé en Angleterre un nouveau système de brûlots à vapeur. Ils se composent de deux fuseaux coniques fixés aux deux côtés d'une longue poutre terminée par une forte pointe ferrée. Une machine à vapeur de six à dix-huit chevaux sert à imprimer à ces brûlots une vitesse très-grande, et ils sont armés à l'avant d'un canon obusier chargé jusqu'à la tranchée. Les expériences qu'on a faites ont paru démontrer la puissance de cette invention nouvelle: on a aussi désigné ces brûlots sous le nom de *javelots* ou *navettes* de mer.

Nous avons entendu dire à un ancien officier de marine que le moyen le moins coûteux, le plus simple et peut-être le plus efficace d'avoir un bon brûlot serait de charger un bon bateau de foin, et de mettre le feu au foin. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de s'approcher de ce bateau, à cause de la chaleur rayonnante qui s'en dégagerait; on ne pourrait donc le harponner ni empêcher son œuvre de destruction. Nous laissons, bien entendu, au susdit officier tout le mérite de son invention.

BRÛLOTIER s. m. (bru-lo-tié — rad. brûlot). Mar. Marin qui dirige un brûlot.

BRÛLURE s. f. (bru-lu-re — rad. brûler). Effet de la combustion ou d'une élévation anormale de la température: *Je me suis fait une brûlure à la main. Vous avez une brûlure à votre habit. Il vend de l'onguent pour la brûlure.*

— Art vétér. Maladie des moutons qui les amaigrit et les dessèche.

— Agric. Dessèchement des tiges ou des bourgeons causé par l'intensité de la gelée ou par l'ardeur du soleil: *Les pèchers sont sujets à la brûlure.* (Acad.) Maladie particulière qui donne aux jeunes pousses la couleur noire du bois brûlé, et qui paraît être causée par la présence d'un cryptogame microscopique. On dit plus souvent *rouille* dans ce dernier sens.

— Fam. Incendie: *Le commerce marseillais ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures?* (Volt.) *Une tenture comme celle-là! Fit le sujet était lugubre: elle représentait la brûlure de Troie.* (Regnard.)

— Onguent pour la brûlure, Onguent propre à guérir les brûlures. — Par plaisant.

Ressource pour parer à quelque inconvénient:

Les protestants n'ont pas trouvé D'onguent pour la brûlure. BÉRANGER.

— Techn. Défaut qui se rencontre quelquefois dans les métaux ouvrés, et qui consiste en une oxydation profonde: *Les rails des chemins de fer ne doivent pas avoir de brûlures.*

— Encycl. Chir. La brûlure est occasionnée par des agents comburants se rapportant à deux types très-différents: les uns sont des corps en ignition ou qui ont accumulé dans la matière qui les compose une certaine quantité de calorique; ils agissent au contact ou par la chaleur rayonnante qu'ils émettent; les autres sont des agents chimiques, qui détruisent les tissus par la mise en jeu de leurs affinités; ils portent le nom caractéristique de caustiques. L'action de ces deux ordres d'agents comburants est la même: ils désorganisent plus ou moins complètement, ils détruisent plus ou moins profondément les tissus atteints, si peu que leur action sur ces tissus ait été prolongée.

Aussitôt que le corps comburant est en contact avec la peau, ou aussitôt que celle-ci éprouve, avec une certaine intensité, l'action du calorique rayonnant, elle commence à rougir fortement par l'afflux du sang; une chaleur vive et une douleur cuisante accompagnent ce premier effet, et, si le point menacé n'est pas promptement soustrait à l'action de l'élément destructeur, l'action désorganisatrice commence par les parties superficielles et gagne en profondeur. Dans toute brûlure, le premier élément à considérer est le degré de la lésion, c'est-à-dire la profondeur à laquelle a agi le corps comburant. On s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître six degrés à la brûlure, conformément à la classification qu'en a donnée Dupuytren.

Le premier degré résulte de l'action peu prolongée du calorique rayonnant sur la peau. La partie exposée devient chaude, rouge, légèrement boursoufflée, douloureuse; mais ces symptômes se dissipent rapidement et la guérison s'opère en peu de temps sans desquamation de l'épiderme. Le coup de soleil et la rubéfaction opérée par les sinapismes appartiennent à cette forme de brûlure, qui n'est réellement très-douloureuse que si elle est étendue à une large surface.

Dans le deuxième degré, il y a formation de phlyctènes ou vésicules, à la surface de la peau; c'est-à-dire que l'épiderme est soulevé, et que sous cette pellicule se forme un épanchement de lymphes claires ou opaques, qui devient ensuite purulente. La guérison de cette brûlure s'opère cependant très-rapidement, par la formation d'un épiderme nouveau sur la surface dénudée, et, au bout de dix ou quinze jours, la peau a repris sa teinte naturelle. Les liquides très-chauds et les vésicatoires appliqués sur la peau produisent les brûlures du second degré.

Le troisième degré est caractérisé par la destruction de l'épiderme, du corps muqueux sous-jacent, et de la surface extérieure du derme. Il en résulte une partie mortifiée ou escarre, adhérente, brune ou noire, sèche ou humide, peu sensible et entourée d'un cercle rouge dit cercle éliminatoire. Du dixième au quinzième jour, cette escarre se détache et laisse à nu une plaie couverte de bourgeons charnus, suppurants, qui grossissent, puis s'organisent en une cicatrice toujours plus blanche que la peau environnante, en raison de la destruction indélébile du pigment cutané. L'action prolongée des corps en ignition et des caustiques potentiels donne lieu à ces sortes de brûlures.

Au quatrième degré des brûlures, le derme est détruit dans toute son épaisseur et transformé en escarre. Au moment de l'accident, on ne distingue pas toujours la brûlure du quatrième degré de celle du troisième; mais après la chute de l'escarre on aperçoit une plaie plus profonde, limitée par des bords taillés à pic, et dont la cicatrisation est plus longue à s'opérer. Cette cicatrisation demande l'interposition d'un tissu nouveau, le tissu cicatriciel, qui, en se rétractant, provoque la formation d'une cicatrice toujours difforme et souvent de nature à compromettre certaines fonctions.

Si la peau et les muscles sous-jacents sont brûlés jusqu'au voisinage des os, il y a brûlure au cinquième degré. Le danger est ici plus grand encore; l'hémorragie accompagne la production de ces lésions et se reproduit encore à la chute des escarres. La cicatrisation ne s'accomplit qu'à la suite d'une très-longue suppuration, qui expose la vie des malades, et les laisse, en cas de guérison, porteurs d'une cicatrice profonde et difforme.

Le sixième degré est caractérisé par la carbonisation complète du membre jusqu'à l'os inclusivement; il représente donc une difformité irréparable et il nécessite l'amputation. Tels sont les six degrés des brûlures; mais il est rare qu'ils se présentent à l'état d'isolement; la plupart du temps, il y a à la fois brûlure à plusieurs degrés.

À côté des symptômes locaux que nous venons de faire connaître, il existe des phénomènes généraux, communs à plusieurs degrés de la brûlure, et qu'il n'est pas moins important de distinguer. Dès qu'une brûlure vient

de se produire, si elle est assez étendue, le sujet affecté éprouve une soif vive, à laquelle se joignent bientôt une fièvre plus ou moins forte, la diarrhée, la dyspnée, les spasmes de la glotte, le coma, le délire, symptômes qui annoncent le développement d'une sorte d'urémie par défaut de sécrétion de la sueur et de l'exhalation cutanée. La douleur qui accompagne la brûlure est quelquefois assez vive pour causer la mort. Si, au contraire, le malade résiste jusqu'à la période de réparation, il peut être enlevé par l'épuisement qui résulte de l'abondance de la suppuration, par l'infection purulente, ou enfin par le progrès de complications graves souvent observées dans les brûlures d'une certaine intensité. Ces complications sont: l'érysipèle, le phlegmon, les phlegmasies gastro-intestinales et l'état purpurique des viscères abdominaux, les ulcérations des muqueuses bronchiques et trachéales, etc.

Le traitement des brûlures varie suivant l'état du sujet, l'étendue, la profondeur et le siège de la lésion, enfin, les complications que l'accident a pu amener à sa suite. La brûlure du premier degré sera traitée par des applications de cérat, de poudre d'amidon, d'eau froide, d'eau blanche, d'eau miellée, d'eau végétale-minérale, d'éther, d'eau de Cologne, en un mot d'agents ayant pour effet de provoquer une sorte de refroidissement et de resserrement des tissus. La gelée de groseille, les pulpes de divers légumes et l'encre à écrire, qui n'est qu'un astringent, sont très-vulgairement employés, et conduisent aux mêmes résultats. La compression sous la ouate ou un enduit de collodion élastique est fort utile pour préserver ces blessures du contact irritant de l'air. Les sangsues autour de la lésion, ou les applications émollientes conviendront mieux si l'on redoute l'érysipèle. On a conseillé aussi, pour guérir rapidement les brûlures du premier degré, d'exposer la partie brûlée à une forte chaleur; ce procédé aventureux n'a pas toujours amené les résultats qu'on en espérait, et ne doit être mis en usage qu'avec la plus grande circonspection, car, dans beaucoup de cas, il ne pourrait que produire une aggravation de la maladie. Dans les brûlures du second degré, après avoir percé les phlyctènes, mais sans enlever l'épiderme, on applique des topiques émollients et adoucissants: le cérat, les cataplasmes, le liniment oléo-calcaire, ou enfin les poudres dessiccatives, telles que le sous-nitrate de bismuth. Si la brûlure est étendue sur une vaste surface, on se trouvera bien de bains tièdes très-prolongés. Dans les brûlures au troisième, quatrième et cinquième degré, on retirera un avantage sérieux de l'emploi des cataplasmes, pour diminuer l'engorgement; les moyens antiphlogistiques seront mis en œuvre, si l'on redoute l'inflammation. A la période de réparation, les détersifs, les topiques astringents et toniques ou les absorbants seront indiqués selon les cas; d'ailleurs, on surveillera toujours avec le plus grand soin le travail de la cicatrisation, et, par la position qu'on donnera au membre lésé, ou par des débridements, on s'efforcera d'arriver à ce qu'elle s'opère dans les conditions les moins défavorables. Quant aux brûlures au sixième degré, qui ne se présentent guère que sur de petits membres, comme les doigts, l'amputation est le seul mode de traitement à employer.

Contre les symptômes généraux alarmants, il sera du devoir du chirurgien de diriger un traitement actif. On luttera contre le refroidissement par l'emploi des potions cordiales; on atténuera la douleur à l'aide des opiacés; la saignée locale ou générale sera employée à prévenir les inflammations viscérales; les laxatifs seront utilisés dans le même but, ou les astringents opiacés opposés à la diarrhée.

BRUMAILLE s. m. (bru-ma-ille; il mll. — rad. brume). Pop. Temps brumeux: *Et puis, Bruguère devine le temps, le sec, la grêle, la pluie ou la brumaille.* (E. Sue.)

BRUMAIRE s. m. (bru-mè-re — rad. brume). Chronol. Deuxième mois de l'année républicaine.

— Encycl. Hist. La date du 18 brumaire rappelle un des événements les plus considérables de l'histoire moderne, et particulièrement de l'histoire de France. Nous renvoyons le lecteur au mot BONAPARTE, où cet épisode de notre grande Révolution est raconté dans tous ses détails. Ce coup d'Etat, qui a eu pour conséquence finale l'avènement d'une nouvelle race, a été l'objet des appréciations les plus diverses. Ceux qui sont préoccupés surtout des principes démocratiques et de la permanence de la souveraineté nationale n'y voient qu'une usurpation de la force, le triomphe d'une ambition personnelle, la restauration du régime des Césars et des prétoriens. Les partisans de l'autorité monarchique, au contraire, envisagent le 18 brumaire comme une victoire remportée sur l'anarchie révolutionnaire, comme un retour aux idées d'ordre, de subordination, aux principes constitutifs des sociétés. On a pu voir, à l'article BONAPARTE, que le *Grand Dictionnaire* ne partage, à proprement dire, ni l'une ni l'autre de ces deux opinions, et nous croyons inutile de nous appesantir davantage ici sur ce point si controversé de l'histoire.

Nous nous bornerons à rappeler l'appréciation naturellement favorable mise dans la